



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Traitement des cancers du cerveau

Question au Gouvernement n° 1516

[Texte de la question](#)

TRAITEMENT DES CANCERS DU CERVEAU

Mme la présidente . La parole est à M. Frédéric Valletoux.

M. Frédéric Valletoux . Madame la ministre de la santé, nous devons tous en être fiers : la France est à la pointe de la lutte contre le cancer. Depuis plus de vingt ans, grâce aux trois plans cancer et à la stratégie décennale appliquée depuis 2021, notre pays est aux avant-postes.

Pourtant, alors qu'on constate régulièrement des avancées médicales relatives à de nombreux types de cancers, un silence assourdissant entoure les tumeurs du cerveau, alors qu'elles font de plus en plus de ravages. Pire : au cours des dernières années, nous avons constaté très peu d'avancées et d'innovations médicales, par manque de financement et sans doute parce que l'État ne leur a pas accordé de traitement prioritaire. Cela donne très peu d'espoir aux personnes malheureusement touchées.

Un constat s'impose : les tumeurs cérébrales constituent un angle mort de notre politique de santé. Mais sait-on qu'elles sont la première cause de mortalité par cancer chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes jusqu'à 35 ans ? Sait-on que chaque année, 6 000 Français reçoivent ce diagnostic ? Sait-on qu'elles sont à l'origine de 4 000 morts par an – davantage que sur les routes de France ? Sait-on enfin que, face à certaines formes de ces tumeurs parmi les plus agressives, le taux de survie des patients reste dramatiquement faible ?

Pour que l'on parle du fléau que représentent ces tumeurs, des familles de patients, des associations, des soignants lancent cette année encore la campagne Mai en gris, en vue d'informer le grand public mais aussi de soutenir la recherche et les patients touchés par ce type de cancers.

Les financements sont quasi inexistantes. Par conséquent, les avancées thérapeutiques demeurent modestes, en dépit du travail d'équipes de recherche reconnues dans le monde entier. Avec nos collègues Michel Lauzzana, président du groupe d'études sur le cancer, et Jérémie Patrier-Leitus, qui mènent également ce combat, je vous alerte : les patients et leurs familles attendent un soutien fort. La lutte contre les tumeurs du cerveau doit devenir une priorité nationale de la politique de santé et de recherche. Pouvez-vous nous le garantir ? Êtes-vous prête à soutenir des initiatives en ce sens ? Autant qu'une question, c'est un cri d'alerte ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR ainsi que sur quelques bancs des groupes RN et GDR. – Mme Sylvie Bonnet applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Mme Stéphanie Rist, *ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées* . Je tiens à remercier tous les acteurs associatifs qui se mobilisent au sujet des cancers du cerveau, notamment lors de ce mois de Mai en gris. Ces cancers touchent en effet près de 6 000 personnes chaque année. Ils représentent

environ un quart des tumeurs affectant l'enfant et donnent souvent lieu à des pronostics effroyables. Il s'agit d'un défi majeur de notre époque.

Depuis cinq ans, dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers, l'Institut national du cancer, en partenariat avec les ministères, la Ligue contre le cancer et la Fondation ARC, a soutenu des actions de recherche fondamentale et clinique pour un montant estimé à plus de 50 millions d'euros. Les cancers de mauvais pronostic constituent l'un des axes prioritaires de la feuille de route de lutte contre les cancers pour la période 2026-2030, que nous avons lancée il y a quelques semaines. Les cancers du cerveau sont donc une priorité.

Dans ce cadre, nous soutenons par exemple des programmes d'actions intégrées de recherche sur ce type de cancers, qui fédèrent des équipes multidisciplinaires, afin d'accélérer le passage de la recherche fondamentale à la recherche clinique. Pour favoriser l'innovation, on peut également compter sur un réseau de recherche d'excellence dont les travaux se concentrent autour de l'un des cancers du cerveau, le glioblastome, sur un site de recherche intégrée sur le cancer spécialisé dans la recherche translationnelle au sujet des cancers du cerveau, sur un biocluster, Brain&Mind, ainsi que sur l'Institut du cerveau. Nous devons faciliter les essais cliniques portant sur les médicaments de thérapies innovantes – nous faisons face à cet enjeu dans le cadre de la stratégie d'accélération « biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes ». Il convient également de promouvoir le développement de technologies de rupture, comme nous l'avons fait récemment en soutenant la radiothérapie Flash, notamment grâce à des financements issus du plan France 2030.

Tous ces éléments témoignent de notre engagement.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Valletoux](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1516

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 mai 2026